

MARCHE PRIMAIRE

Période	Nbre de parts	Capital nominal
Au 30.06.2013	114 262	17 482 086

MARCHÉ SECONDAIRE

Modalités pratiques :

La Société de Gestion adresse sans frais les formulaires d'ordre d'achat ou de vente ou de modification-annulation. Ces documents sont également disponibles sur le site internet : www.dauphipierre.com. Les cinq prix d'achat les plus hauts, les cinq prix de vente les plus bas et les quantités correspondantes figurant sur le registre des ordres sont communiqués sur le site internet.

Elle procède à la confrontation des ordres d'achat et de vente chaque période d'un mois. Le prix d'exécution est ainsi déterminé le dernier jour ouvrable du mois à 12 h 00. Le prix d'exécution et la quantité des parts échangées sont rendus publics le jour de l'établissement du prix sur le site internet.

Achat

Seuls sont recevables les ordres d'achat à prix maximum. Leur inscription est subordonnée à la couverture d'une somme égale au montant global maximum de la transaction frais inclus.

Prix d'exécution

Période	Prix acquéreur	Prix d'exécution	Nbre de parts offertes à la vente				Nbre de parts exécutées	Solde
			Sur le mois	Report du mois précédent	Annulation	total		
						Solde	au 31.03.13	81
Au 30.04.13	275.00 €	250.50 €	25	81	-	106	25	81
Au 31.05.13	263.00 €	239.57 €	193	81	-	274	193	81
Au 28.06.13	240.00 €	218.62 €	990	81	-	1 071	690	381
		TOTAL	1 208*			TOTAL	908	
						Solde	au 30.06.13	381

* sur les 1 208 parts enregistrées à la vente sur le trimestre, 442 proviennent du règlement de 2 successions

Ordres d'achat

Les 5 prix d'achat les plus hauts	Quantité demandée
270.00 €	22
262.37 €	3
250.00 €	130
241.00 €	144
240.10 €	200

Carnet d'ordres
Confrontation
du 28.06.13

Ordres de vente

Les 5 prix de vente les plus bas	Quantité offerte
230.00 €	20
239.00 €	350
240.00 €	320
315.00 €	81
340.00 €	300

DIVIDENDES

Période	Acompte payé le	Montant de l'acompte	Montant du dividende global
1 ^{er} trimestre 2013	29.04.13	3.51 €	
2 ^e trimestre 2013	29.07.13	3.51 €	

Taux de Distribution sur la Valeur Marché 2012 :

Dividende brut avant prélèvement libératoire versé au titre de l'année. Soit $\frac{15.00 \text{ €}}{280.35 \text{ €}} = 5.35 \%$

Prix de part acquéreur moyen de l'année *

(*moyenne des prix de parts acquéreur (droits et frais inclus) constatés sur les marchés primaire et/ou secondaire et pondérés par le nombre de parts acquises au cours des échanges successifs)

TRI à 10 ans : 16.26 % (source Société de Gestion)

FISCALITÉ

L'essentiel des revenus de DAUPHI PIERRE est imposable dans la catégorie des revenus fonciers.

Seule une petite partie est imposable dans les revenus des capitaux mobiliers.

A compter du 01.01.2013, le prélèvement libératoire forfaitaire (PLF) est supprimé et remplacé par un Prélèvement Obligatoire non libératoire de 24 %. En conséquence, à compter du 01.01.2013, les revenus de capitaux mobiliers relèvent obligatoirement du barème progressif de l'impôt sur le revenu. Il sera donc retenu chaque trimestre (outre les prélèvements sociaux de 15.50 %), le Prélèvement Obligatoire non libératoire de 24 % (le prélèvement acquitté en 2013 sera imputable sur l'impôt dû en 2014 à raison des revenus perçus en 2013).

Conditions d'exonération du Prélèvement Obligatoire non libératoire :

L'associé dont le revenu fiscal de référence de l'avant dernière année précédant le paiement de ces revenus est inférieur à 25 000 € pour une personne seule et à 50 000 € pour un couple marié ou pacsé peut demander à être dispensé de ce prélèvement. Pour les revenus 2013 à déclarer en 2014, il devra, pour ce faire, adresser à la Société de Gestion, avant le 30.11.2013, une attestation précisant que son revenu fiscal de référence 2012 est inférieur aux seuils indiqués ci-avant selon sa situation familiale. Le revenu fiscal de référence 2012 figurera sur l'avis d'imposition 2013.

ASSEMBLEE GENERALE

L'Assemblée Générale de votre SCPI s'est tenue le 7 juin 2013 à GRENOBLE. Toutes les résolutions proposées ont été adoptées avec une majorité allant de 96.36 % à 99.70 %.

Election au Conseil de Surveillance :

- ratification de la cooptation de M. Olivier CLOITRE

- ont été réélus :

. M. Henri GIRAUD-MOUNIER avec 16 297 voix
. M. Claude FERRADOU avec 16 155 voix
. M. Bruno NICOLET avec 16 154 voix
. M. Olivier MARTIN avec 16 054 voix
. M. Patrice GIGNOUX avec 16 047 voix

. M. Xavier MINART avec 15 053 voix
. M. Jean-Louis PERRIN avec 15 013 voix
. M. Philippe ABEL avec 12 913 voix

- N'ont pas été élus :

M. Alain ESQUIROL et la SCI AAAZ

Le procès-verbal de la présente Assemblée Générale est disponible sur notre site internet www.dauphipierre.com (onglet DOCUMENTS) et pourra être adressé aux associés qui le souhaitent sur leur demande.

CONSEIL DE SURVEILLANCE

Composition (AG du 07.06.2013)

Président : M. Bruno NICOLET

Membres : M. Philippe ABEL, M. Olivier CLOITRE, M. Claude FERRADOU, M. Patrice GIGNOUX, M. Henri GIRAUD-MOUNIER, M. Olivier MARTIN, M. Xavier MINART, M. Jean-Louis PERRIN, M. Thomas PLOTTIN,

Compagnie Fermière de Chartreuse (représentée par M. Yves GEOFFROY), SCI EGOINE (représentée par M. Maurice JOURNOUD)

Aucun membre du Conseil n'a de lien avec la Société de Gestion.

EVOLUTION DU PATRIMOINE AU COURS DU TRIMESTRE

Acquisition Néant

Cession 8 avenue Pierre de Coubertin – SEYSSINET PARISSET – Bureaux de 375 m² - Prix de vente : 280 000 € - Acte signé le 17/05/2013

Taux d'occupation du patrimoine

Période	En loyer *	En m ²
Au 30.06.2013	89.33 %	88.40 %

Le taux d'occupation financier (TOF) est l'expression de la performance locative de la SCPI. Il se détermine comme suit :
montant total des loyers et indemnités d'occupation facturés, ainsi que des indemnités compensatrices de loyers
montant total des loyers facturables dans l'hypothèse où l'intégralité du patrimoine de la SCPI serait louée
Il prend en considération les flux effectivement facturés au titre du trimestre civil écoulé.

Mouvements du trimestre

1 – Locaux devenus vacants

Aucun

2 – Locaux reloués

Aucun

Agrément de la Société de Gestion par la Commission des Opérations de Bourse (devenue AMF) SCPI 95-23 du 28.03.95